

2001-2008 : Professionnalisation de la production porcine malgré des bâtiments vieillissants

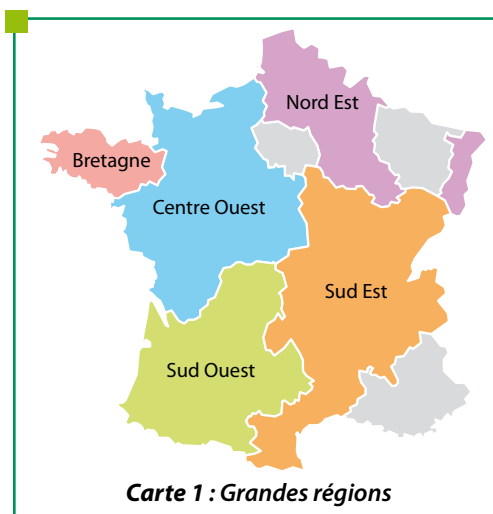
Le Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture a conduit fin 2008 une enquête dans les élevages porcins portant à la fois sur les structures, mais aussi sur les bâtiments, les modes de logement, et l'environnement. Ces données ont été mises à disposition de l'IFIP pour un traitement permettant de déterminer des éléments caractérisant l'évolution de la production porcine au travers de certains indicateurs.

Dans notre analyse, 11 300 exploitations ont été prises en compte correspondant à 969 000 places de truies, 4 016 400 places de PS et 8 156 700 places d'engraissement, soit **86,4 % des exploitations porcines françaises ayant plus de 100 animaux et 83,1 % des exploitations ayant plus de 20 truies**. Cela représente un total de 13,1 millions de places de porcins soit **92 % du cheptel total français**.

Méthodologie

Excepté pour la Bretagne où le regroupement au niveau de la région était suffisant pour respecter l'anonymat et la pertinence de l'information vis-à-vis du nombre d'exploitations et des places correspondantes, toutes les autres régions administratives ont été regroupées en **4 grandes régions : Centre Ouest, Sud Ouest, Sud Est et Nord Est**. Le détail figure dans la carte 1.

Dans un souci d'anonymat et pour respecter le secret, les données composées de moins de 3 observations ont été agrégées avec celles d'une autre classe. Il en a été fait de même



lorsqu'une observation représentait plus de 85 % de la classe. Ainsi, les différentes orientations ont été regroupées en 4 catégories décrites dans le tableau 1.

Les classes utilisées pour caractériser la dimension de l'élevage ont été choisies pour pouvoir comparer les résultats avec d'autres études existantes. Ainsi, les classes choisies pour les différentes dimensions de l'élevage figurent dans le tableau 2.

Tableau 1 : Orientations retenues

Orientations retenues	Naisseur	Naisseur engraisseur	Post-sevreur Engraisseur	Engraisseur
Orientations dans l'enquête	Naisseur 8 kg Naisseur 25 kg	Naisseur engraisseur	Post-sevreur Post-sevreur engraisseur	Engraisseur

Tableau 2 : Classes retenues

Type d'animaux	Effectif par classe					
Truies	<20	de 20 à 100	de 101 à 150	de 151 à 200	de 201 à 500	> 500
Places PS	<100	de 101 à 450	de 451 à 750	de 751 à 1000	> 1000	
Places E	<100	de 101 à 450	de 451 à 750	de 751 à 1000	> 1000	

Résumé

Le traitement des données de l'enquête dans les élevages porcins du Service de la statistique et de la prospective (SSP-BSA) du Ministère de l'agriculture conduite fin 2008 a permis de mettre en avant certains indicateurs caractérisant l'évolution de la production porcine sur les 8 dernières années.

L'analyse porte sur 11 256 exploitations correspondant à 969 322 places de truies et 8 156 677 places d'ENG, soit 86,4 % des exploitations porcines françaises ayant plus de 100 animaux et 83,1 % des exploitations ayant plus de 20 truies (92 % du cheptel total français). Un quart des exploitations a disparu entre 2001 et 2008. Même si toutes les régions sont touchées, la production se concentre en Bretagne et sur un Centre Ouest (Normandie, Pays de la Loire et Poitou Charente). La taille moyenne des élevages a augmenté pour passer à 161 truies pour les naisseur-engraisseurs qui sont le système majoritaire (86 % des truies). La spécialisation s'est renforcée, entraînant une évolution des statuts juridiques (moins d'exploitant individuel) et une augmentation de la main d'œuvre salariée. Mais le vieillissement des chefs d'exploitation et des bâtiments anciens peut laisser craindre une baisse de la production dans les années à venir.

Patrick MASSABIE
Géraldine MARTIN-HOUSSART

Cette étude a été financée par le programme national de développement agricole et rural et FranceAgriMer.

Depuis 2001, un quart des exploitations a disparu.

Par ailleurs, les données de 2001 ont été retraitées avec les mêmes filtres, notamment en ce qui concerne la taille des élevages. Ainsi, les élevages de moins de 20 truies ou de moins de 100 porcs enquêtés en 2001, n'ont pas été pris en compte dans cette étude pour être homogène avec le champ de l'enquête 2008.

Résultats

Le nombre d'ateliers naisseurs a été divisé par deux.

Les disparités régionales se sont creusées

La région Bretagne rassemble plus de la moitié des exploitations (52,2 %) qui représentent 56,8 %

des places de truies et 60,0 % des places de porcs charcutiers (Figure 1, 2 et 3). Le Centre Ouest se place en deuxième position avec un peu moins du quart des exploitations (23,1 %) pour 23,5 % des places de truies et 20,6 % des places de porcs à l'engrais. Ces deux régions regroupent donc 75,3 % des exploitations et plus de 80 % des truies et des porcs.

Le Sud Ouest rassemble moins de 10 % des exploitations (9,9 %) avec 8 % des truies et 7,2 % des porcs à l'engrais. Le Sud Est compte pour 9 % des exploitations mais à peine plus de 6 % des effectifs porcins. Le Nord Est, enfin, détient 5,9 % des exploitations et 5,2 % des places de truies et de porcs charcutiers. » Malgré tout, depuis 2001, plus d'un quart des exploitations a disparu, correspondant à une baisse de 9,3 % des places de truies et de 3,6 % des places de porc à l'engrais. Durant cette période, le nombre de porcelets sevrés par truie productive et par an est passé de 25,9 à 27,9 (IFIP 2010), soit un gain sur la productivité numérique des truies de près de 8 %. Cette amélioration des performances a masqué en grande partie la diminution du cheptel truies.

La production se spécialise dans des ateliers plus grands et de type naisseur-engraisseur

Les exploitations sont majoritairement de type naisseur-engraisseur (46 %) et regroupent à elles seules 85,6 % des places de truies et 64,7 % des places de porcs à l'engrais. Les engraisseurs comptent pour un peu moins du quart des places de porcs (22,2 %). Ces proportions sont proches de celles observées en 2001. La taille moyenne des ateliers porcs a augmenté. Pour les naisseurs engraisseurs, le nombre moyen de truies est de 161 en 2008 contre 131 en 2001 et pour les engraisseurs le nombre moyen de places est passé de 450 à 500.

Par contre, le nombre d'ateliers naisseurs a été divisé par deux. Mais la part de truies détenue par ces élevages n'a baissé que de 24 %. Par ailleurs, dans cette catégorie d'élevages, il y a émergence d'ateliers de taille importante. Ainsi les élevages de plus de 500 truies ne représentent que 7 % des naisseurs mais regroupent près de 32 % des truies de cette orientation (Figure 4). Cela s'explique vraisemblablement par la mise en place d'unités de naisseur collectif développées par des

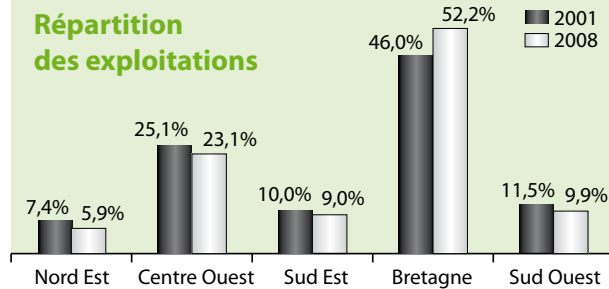


Figure 1 : Evolution du nombre d'exploitations porcines

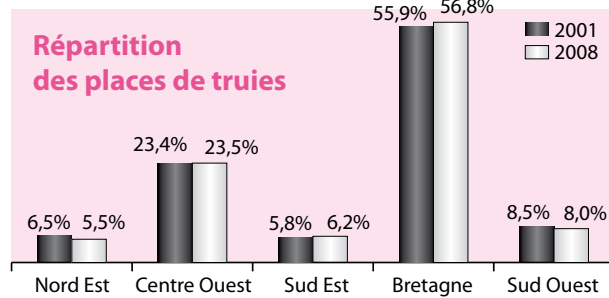


Figure 2 : Evolution du nombre de places de truies

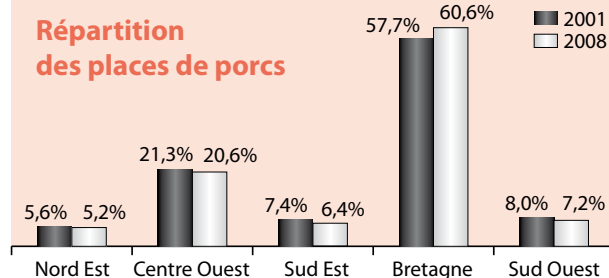


Figure 3 : Evolution du nombre de places de porcs à l'engrais

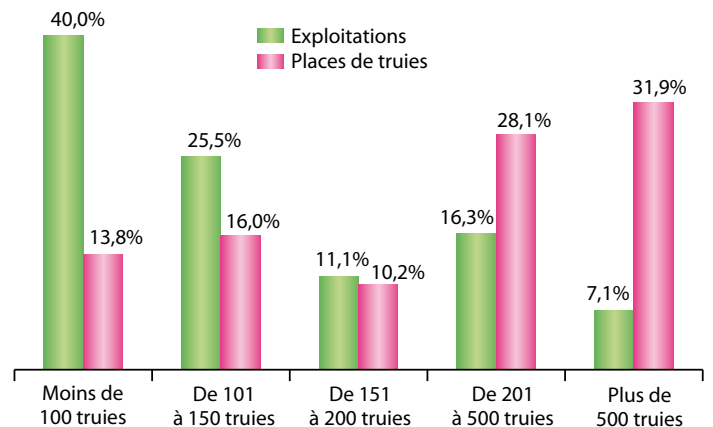


Figure 4 : Répartition des élevages naisseurs

éleveurs engraisseurs pour assurer leur approvisionnement en porcelets. Cela se retrouve aussi au niveau de la taille moyenne qui est passé de 96 truies en 2001 à 187 truies en 2008.

Même si la majorité (56,4 %) des exploitations est encore non spécialisée, 68,2 % des truies et 59,3 % des porcs à l'engrais se situent dans des élevages n'ayant pas d'autre production animale. En 2001, 2 exploitations sur 3 n'étaient pas spécialisées et détenaient près de la moitié du cheptel. Mais leur nombre a baissé de 36 % entre 2001 et 2008, soit parce que ce sont essentiellement ces exploitations qui ont cessé leur activité porc, soit par l'arrêt des autres productions animales.

Aujourd'hui, dans ces exploitations non spécialisées, la production porcine est majoritairement associée avec une production bovine (lait ou viande). Cette tendance existait déjà en 2001 et avait été confirmée par l'enquête IFIP de 2006.

Dans une exploitation sur cinq, l'exploitant a 55 ans ou plus

En 2008, l'âge moyen de l'exploitant est de **46,1 ans** quels que soient la région, l'orientation et le degré de spécialisation. Il se rapproche de l'âge moyen des exploitants agricoles alors que jusque là les éleveurs de porcs étaient plus jeunes.

La répartition par classe d'âge (Figure 5) montre que les exploitants de moins de 35 ans détiennent seulement 8,1% des places de truies et 9 % des places d'engraissement (9,1 % des exploitations). A l'opposé, une exploitation sur 5 est dirigée par un exploitant de plus de 55 ans (17,1 % des places de truies et 18,8 % des places à l'engraissement). Cette pyramide des âges reste favorable puisque la moitié de la production est détenue par des éleveurs entre 35

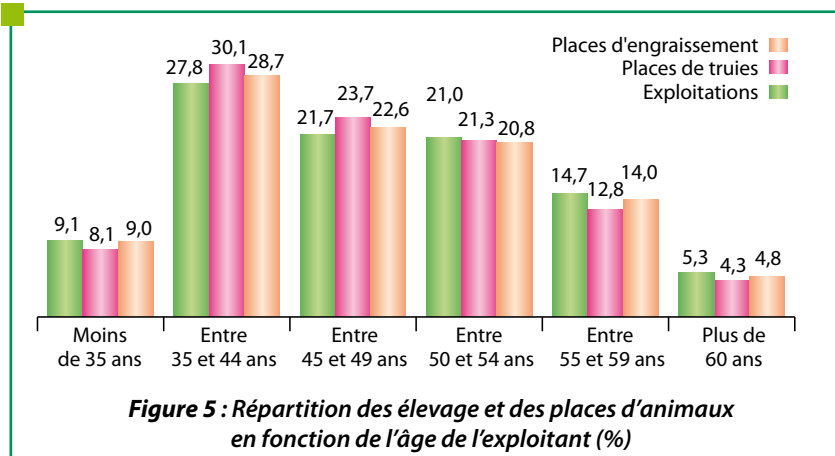


Figure 5 : Répartition des élevage et des places d'animaux en fonction de l'âge de l'exploitant (%)

et 50 ans. Mais la dynamique d'installation doit continuer pour assurer la reprise des ateliers de ceux qui prendront leur retraite dans les 5 ans à venir. Or l'augmentation de 4 ans de l'âge moyen des exploitants entre 2001 et 2008 tend à confirmer le manque de reprise ou de création d'activité.

Accroissement de l'emploi salarié

Entre 2001 et 2008, la diminution du nombre d'exploitations et de la production a entraîné une diminution des actifs de la production porcine et même de celui des salariés pour 15 %. Cependant, dans le même temps, le nombre moyen de salariés par exploitation a augmenté, pour passer de 0,49 en 2001 à 0,55 en 2008. Ainsi, 11 % des exploitations ont au moins deux salariés en 2008 contre 8 % seulement en 2001. Ceci résulte directement de l'augmentation de la taille des ateliers qui permet l'embauche d'un salarié sans mettre en péril la viabilité de l'exploitation. Les employeurs sont essentiellement (46 %) des ateliers naisseurs-engraisseurs avec en moyenne **0,9 salarié par exploitation**.

La spécialisation des exploitations se traduit aussi par de la sous-traitance pour les tâches non directement liées à l'élevage. Ainsi l'épandage du lisier cédé est de

plus en plus confié à une entreprise ou une CUMA ; respectivement 16 et 6 % aujourd'hui contre 11 et 4 % en 2001.

Des exploitations de plus en plus sous formes sociétaires

En 2008, seulement 31,7 % des exploitations sont des structures individuelles contre 46 % en 2001. Les autres sont des EARL (34,8 %), des GAEC (23,4 %) ou des sociétés civiles (9,4 %). Entre 2001 et 2008, les exploitations individuelles ont disparu au profit notamment des EARL et, dans une moindre mesure, des sociétés (SCEA, SA, SARL, ...).

La création d'exploitations sous forme sociétaire se fait pour des raisons fiscales et sociales et favorise également l'installation progressive de jeunes producteurs de porcs dans des sociétés existantes. L'augmentation de la part des exploitations en société civile, société commerciale et coopérative découle directement de l'augmentation de la taille des ateliers car ces formes de statuts sont adaptées à des structures de taille plus importante. Ces formes juridiques ne concernent que 10 % des exploitations mais elles détiennent 24 % des truies. Ainsi en 2008, pour ces formes sociétaires, la taille moyenne des élevages naisseurs-engraisseurs est de 273 truies alors

Si la majorité des exploitations est encore non spécialisée, 68,2 % des truies et 59,3 % des porcs se situent dans des élevages n'ayant pas d'autre production animale.

La moitié de la production est détenue par des éleveurs entre 35 et 50 ans.

L'augmentation de 4 ans de l'âge moyen des exploitants tend à confirmer le manque de reprise ou de création d'activité.

La rénovation des bâtiments les plus anciens n'a été que partielle et elle a souvent été réalisée il y a plus de 10 ans.

Le type de sol le plus représenté, avec plus de 80 %, est le caillebotis total ou partiel.

qu'elle n'est que de 119 pour les exploitations individuelles.

Des bâtiments d'élevage plus vieux et moins rénovés

Entre 2001 et 2008, l'âge moyen des bâtiments a augmenté, pour tous les stades physiologiques, de 4,4 à 4,7 ans en moyenne.

Durant cet intervalle de temps, la part des places construites il y a plus de 15 ans a augmenté, passant de moins de 60 % à plus de 70 % (Figure 6). Tous les stades physiologiques sont concernés. Dans le même temps, la part des

places dans des bâtiments datant de moins de 5 ans a fortement diminué. Elles représentaient en 2001 près de 10 % du total contre moins de 5 % en 2008. Ce ralentissement des constructions récentes risque de pénaliser à terme la production porcine qui disposera d'un outil de production obsolète et non compétitif face aux producteurs d'autres bassins européens, dont certains ont mis en œuvre des efforts d'investissements très importants sur la même période.

La rénovation des bâtiments les plus anciens n'a été que partielle et elle a souvent été réalisée il y a plus de 10 ans. Seul le stade maternité présente des rénovations plus importantes datant de moins de 10 ans. Mais, il subsiste une part de bâtiments non rénovés, que ce soit pour ceux ayant plus de 30 ans ou pour les constructions ayant entre 20 et 30 ans ; respectivement 14 à

17 % et 17 à 40 % de places non rénovées.

Pour les bâtiments de 15 à 20 ans d'âge, la part de places non rénovées atteint plus de 60 %. Cette tendance peut s'expliquer par la qualité du bâti qui coïncide avec l'émergence de la brique monolithe ou du panneau béton (Figure 7).

Enfin, pour les locaux accueillant les truies gestantes, **seulement 27,2 % des places sont aménagées pour une conduite en groupe** et disposent de la surface minimum légale (2,25 m²/truie) pour la quasi totalité d'entre elles.

Les panneaux béton et la brique monolithe ont remplacé les panneaux sandwich

Selon le stade physiologique, les murs des élévations sont majoritairement en panneaux béton, en parpaings bruts ou recouverts ou en panneaux composites (Figure 8). La brique monolithe arrive derrière (14 à 17 % des places). Par contre, il apparaît clairement que les matériaux porteurs isolés que sont les panneaux bétons et la brique monolithe, sont majoritairement utilisés (plus de 60 %) sur la dernière décennie (Figure 9). Ces bâtiments présentent une meilleure longévité et assurent de meilleures conditions d'élevage.

Des bâtiments plus grands sur caillebotis intégral et en ventilation dynamique

La taille moyenne des bâtiments (nombre de places) a augmenté depuis 25 ans. Cette tendance accompagne l'accroissement de la taille des élevages.

Le type de sol le plus représenté, avec plus de 80 %, est le caillebotis total ou partiel. Les sols béton et les sols paillés se répartissent

Tableau 4 : Age moyen des bâtiments

	2001	2008
Attente saillie	16,7	21,1
Gestation	16,7	21,4
Maternité	16,7	21,1
Post-sevrage	15,5	20,2
Engraissement	17,3	21,8

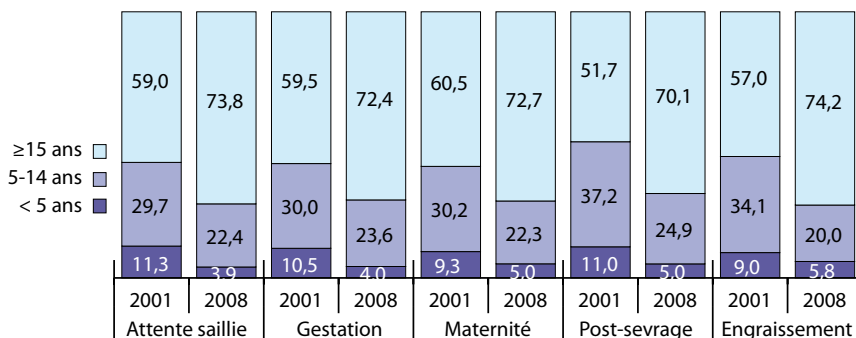


Figure 6 : Répartition du nombre de places en fonction de l'âge du bâtiment

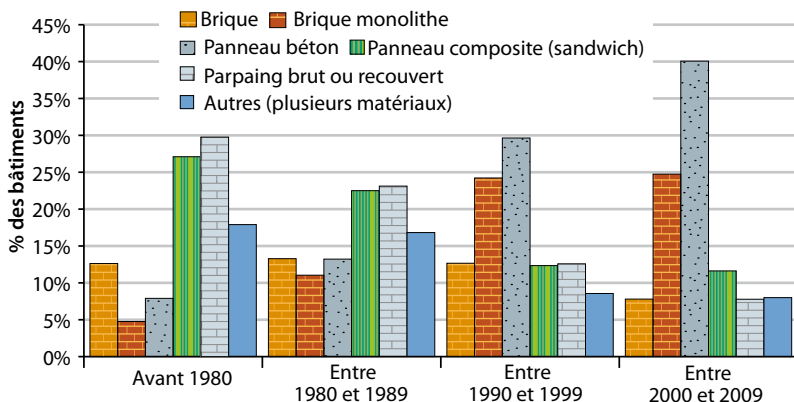


Figure 7 : Evolution du type de matériaux des élévations

les autres places pour les truies en attente saillie ou en gestation. Il subsiste en post-sevrage et en engraissement 5 à 7 % de places sur litière accumulée. Cela correspond vraisemblablement pour une partie à des productions sous signe de qualité.

La ventilation dynamique équipe la plupart des bâtiments, de 85,2 % des places en attente saillie à plus de 93 % en maternité. Cette tendance confirme les éléments obtenus lors de d'une enquête IFIP en 2006.

La moitié de la capacité de stockage est situé dans les bâtiments

Moins de 10 % des places n'ont pas de stockage sous-bâtiment. Le volume utile total de ces stockages sous-bâtiment est estimé à 9,1 millions de m³. La préfosse (moins de 1m de profondeur) est la configuration la plus répandue et concerne plus de la moitié des places ; les salles de maternité et de post-sevrage en sont plus souvent équipées (68,1 % et 63,1 % des places). La fosse profonde concerne davantage les salles d'engraissement et les truies en attente de saillie ou gestation (47,6 % et 41,1 %).

Le lisier produit est par ailleurs stocké en fosses extérieures. 16 181 fosses ont été recensées pour un volume utile total de 9,2 millions de m³. Cela représente en moyenne moins de deux fosses (1,6) par exploitation produisant du lisier, et un volume utile moyen de 570 m³.

La moitié des fosses a été construite après 1990 (Figure 10), représentant 66 % du volume de stockage (1/3 du volume utile date de moins de 10 ans). Le volume moyen des ouvrages a augmenté pour passer de 280 m³, pour les fosses construites avant 1980, à 811 m³ après 2000. Ceci s'explique par l'accroissement

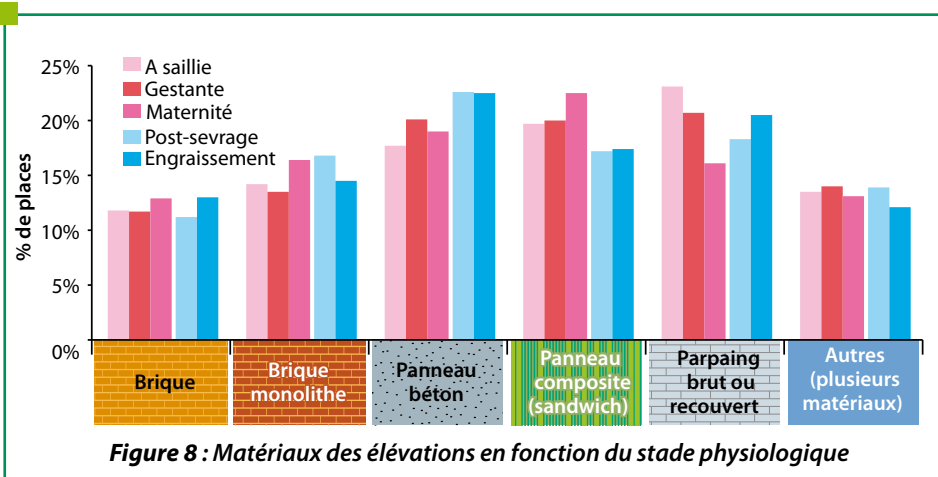


Figure 8 : Matériaux des élévations en fonction du stade physiologique

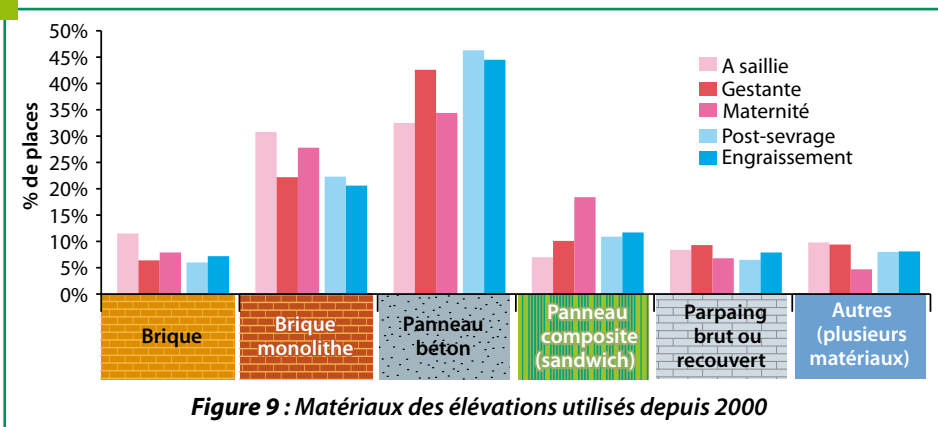


Figure 9 : Matériaux des élévations utilisés depuis 2000

Tableau 5 : Evolution de la taille moyenne des bâtiments en nombre de places

	A Saillie	Gestation	Maternité	PS	Engraissement
	48	85	34	388	334
	45	86	38	429	429
	54	96	38	430	476
	59	110	44	489	564
	59	119	43	515	583
	53	116	40	508	565
	58	119	54	604	684

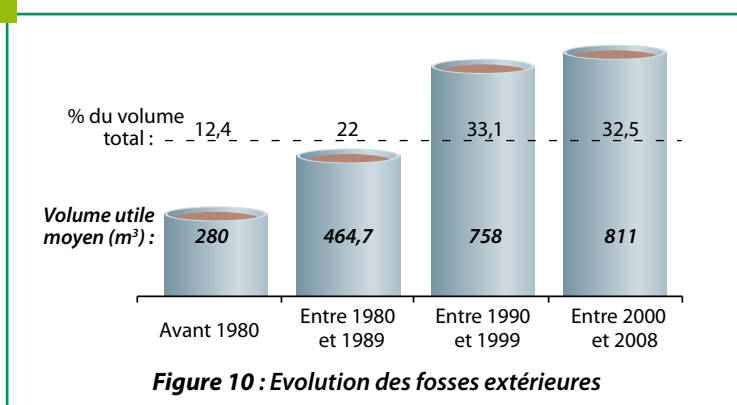


Figure 10 : Evolution des fosses extérieures

Tableau 6 : Répartition des fosses extérieures selon le matériau de construction

Type de matériaux	Volume utile
Simple excavation	0,5 %
Bateau béton	2,2 %
Bateau géomembrane, acier	10,0 %
Béton banché ou maçonnerie armée	74,3 %
Maçonnerie non armée ou panneau béton	12,1 %
Autre	1,0 %

La ventilation dynamique équipe la plupart des bâtiments.

En Bretagne, plus de 90 % des animaux sont concernés par une alimentation biphase.

Les structures existantes se professionnalisent que ce soit en se concentrant sur la production porcine, en préparant les transmissions, en atteignant une taille suffisante pour employer de la main d'œuvre salariée.

La gestion environnementale a été bien prise en compte qu'il s'agisse de résorption d'excédents, de capacités de stockage ou d'utilisation d'aliments biphase.

de la taille moyenne d'élevage et la prise en compte d'une **durée de stockage plus importante.**

75 % des fosses (74,3 % du volume utile) **sont en béton armé.** Cependant, 16,1 % des fosses (12,1 % du volume utile) sont en maçonnerie non armée, lesquelles peuvent à terme présenter des risques de fissures.

Des élevages dépendant du travail à façon et des prêteurs de terre

Le nombre de porcs mis en pension a augmenté de 23 % entre 2001 et 2008. En effet, d'une part le nombre moyen d'animaux mis en pension par exploitation s'est accru (905 en 2008 contre 698 animaux en 2001), d'autre part la proportion d'exploitations mettant en pension est passée de 11 % à 14 % entre ces deux dates. Ce phénomène s'explique en partie par l'amélioration de la **prolifération des truies** qui a entraîné un **déficit de places** disponibles au sein des élevages. Le besoin en places de post sevrage et d'engraissement se serait accru de 6 % entre 2001 et 2008 (Roguet et al. 2007 et 2008). L'interdiction de créer de nouvelles places dans les ZES, **notamment en Bretagne**, a conduit les éleveurs à sous-traiter partiellement l'engraissement auprès d'autres éleveurs et la production à façon s'est développée. Cette pratique, qui concerne essentiellement les systèmes naisseurs-engraisseurs (84 % des animaux mis en pension), pénalise les performances techniques globales de l'exploitation.

Un autre aspect concernant la gestion des effluents a connu une évolution inverse. En effet, de moins en moins d'exploitations « cèdent » du lisier pour épandage à d'autres exploitations. Ainsi en 2008, 45 % des exploitations cédaient une partie du lisier produit, elles représentaient 49 % en 2001. Cette évolution traduit une **amélioration de l'autonomie en matière d'épandage** lié pour partie à la mise en place de **stations de traitement** du lisier. Dans le même temps, le volume moyen cédé a baissé passant de 1530 m³ en 2001 à 1420 m³ en 2008. En revanche, la distance d'épandage maximale moyenne s'est accrue, passant de 4,8 km à 5,5 km, liée certainement à la difficulté de trouver des preneurs de lisier dans les zones à forte concentration animale.

Généralisation de l'alimentation biphase et diminution de la part d'aliment acheté

L'alimentation biphase s'est largement répandue entre 2001 et 2008, mais de façon inégale entre la Bretagne et le reste du territoire. En effet, pour la Bretagne plus de 90 % des animaux sont concernés par une alimentation biphase, alors que ce ne sont que les deux tiers pour le reste de la France. Cette différence s'explique par une situation environnementale plus difficile en Bretagne. L'alimentation biphase permet, par un meilleur ajustement de l'aliment aux besoins des porcs, une **diminution de 15 à 30 % des**

rejets d'azote et de 30 à 40 % des rejets en phosphore. Cette généralisation de l'alimentation biphase et l'incorporation plus fréquente de **phytases** dans les aliments auraient contribué à la diminution de la production totale d'azote et de phosphore de 9 % entre 2001 et 2008.

La part d'**aliment acheté** pour les truies a peu évolué entre 2001 et 2008, tandis qu'elle a sensiblement diminué pour les porcs à l'engrais, passant de plus de 70 % à 65 % des places.

Conclusion

Ces éléments tirés d'une enquête plus vaste sur les structures des exploitations porcines confirment une légère **érosion de la production** ainsi que la **faiblesse de la dynamique en termes de reprise ou de création d'exploitation.** L'outil de production représenté par les **bâtiments d'élevage** n'a pas été suffisamment **renové** et risque de compromettre à court terme la compétitivité des élevages. L'accroissement des performances a entraîné des déséquilibres dans la conduite des élevages. Malgré tout, les structures existantes se professionnalisent que ce soit en se concentrant sur la production porcine, en préparant les transmissions (statuts juridiques) et en atteignant une taille suffisante pour employer de la main d'œuvre salariée. Par ailleurs la gestion environnementale a été bien prise en compte qu'il s'agisse de résorption d'excédents, de capacités de stockage ou d'utilisation d'aliments biphase. ■

Contact :

patrick.massabie@ifip.asso.fr